

# Pourquoi se syndiquer à SUD éducation

SUD éducation est né dans le sillage des mouvements sociaux de l'hiver 95 avec la volonté de faire vivre un syndicalisme radical et pragmatique. Radical par la réaffirmation de la possibilité et de la nécessité d'une autre société et (donc) d'une autre école. Pragmatique par la prise en compte de l'ensemble des contraintes et des rigidités qui pèsent souvent sur l'action transformatrice à court et moyen terme.

## Solidaires,

parce que modernité rime aujourd'hui avec exclusion, misère et précarité, dans le privé comme dans le public, en France comme ailleurs. Pauvreté, chômage, xénophobie, sexe... autant de fronts, autant de luttes. Nous soutenons activement l'ensemble de celles et de ceux qui souffrent de la fragilité de leur situation sociale et professionnelle, ainsi que, plus largement, toutes et tous les « sans » (travail, logement, papiers...) qui se battent quotidiennement pour la reconnaissance de leurs droits.

## Unitaires,

parce que c'est faire le jeu des pouvoirs institués que de sectoriser les luttes et d'éparpiller les revendications. Nous sommes un syndicat résolument intercatégoriel, de la maternelle à l'université, et nous faisons le pari de rassembler dans un même mouvement toutes les actrices et tous les acteurs de l'école sans condition de statut ni de grade. Et nous travaillons avec toutes celles et tous ceux qui partagent l'envie de bousculer le (dés)ordre établi.

## Démocratiques,

parce que le syndicalisme ne saurait être une science réservée aux professionnels des dossiers et de la négociation. Il est l'affaire de celles et ceux qui, dans leurs établissements, tentent de faire valoir leur droit à la parole et à décider de leur avenir. Contre le syndicalisme soluble dans les négociations de couloirs, clientéliste et cogestionnaire, nous nous efforçons de promouvoir la communication horizontale, l'animation et les décisions collectives, et de briser le monopole des discours « savants » et « légitimes » qui confisquent paroles et pensées.

Le pari est ambitieux ! Pourtant, face au démantèlement des services publics, au désintérêt pour le politique et l'action collective, à la montée des réponses égoïstes, il est temps de (re)créer, d'expérimenter, dans le tâtonnement, les hésitations et les urgences de l'action, les conditions d'un engagement collectif et actif. SUD éducation s'efforcera d'être à la hauteur de ces enjeux, en idée comme en pratique, mais il sera surtout ce que nous en ferons ensemble ! ■

**Contactez votre section Sud Lyon 1**  
[contactsdudlyon1@listes.sud-arl.org](mailto:contactsdudlyon1@listes.sud-arl.org)

## Bulletin d'adhésion 2025-2026

NOM Prénom		
adresse postale		
téléphone		
mail personnel		
lieu de travail et adresse		
corps	discipline ou spécialité	
<input type="checkbox"/> Titulaire	<input type="checkbox"/> non-titulaire	échelon <input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/> temps complet	<input type="checkbox"/> temps partiel	
montant de la cotisation annuelle		
date	signature	

*J'autorise SUD éducation Rhône à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978 (Loi Informatique et Libertés). Je prends note que mes coordonnées postales seront transmises à la Fédération des syndicats SUD éducation pour l'envoi du journal national. Je garde tout droit d'accès à ces informations ainsi que la possibilité de révoquer la présente autorisation en m'adressant au syndicat.*

Je souhaite recevoir en double les brochures fédérales pour en laisser une dans mon établissement  OUI  NON

Les deux tiers de la cotisation syndicale sont déductibles du montant de vos impôts si vous êtes imposable - ou vous sont reversés en crédit d'impôt si vous ne l'êtes pas. Chaque année, un reçu fiscal est envoyé aux adhérentes courant avril. Le montant de nos cotisations syndicales est progressif : il représente annuellement 1,7 % à 15 % d'un salaire net mensuel.

## Montant des cotisations annuelles 2025-2026

salaire net mensuel	cotisation annuelle	taux sur salaire net	salaire net mensuel	cotisation annuelle	taux sur salaire net
0 à 300 €	5 €	1,7 %	+ de 2 000 €	196 €	9,80 %
300 à 600 €	7 €	2,3 %	+ de 2 100 €	214 €	10,19 %
600 à 900 €	15 €	2,5 %	+ de 2 200 €	233 €	10,59 %
+ de 900 €	20 €	3,33 %	+ de 2 300 €	253 €	11 %
+ de 1 000 €	25 €	4 %	+ de 2 400 €	274 €	11,42 %
+ de 1 100 €	30 €	4,8 %	+ de 2 500 €	295 €	11,80 %
+ de 1 200 €	35 €	5,5 %	+ de 2 600 €	317 €	12,19 %
+ de 1 300 €	40 €	6,2 %	+ de 2 700 €	340 €	12,59 %
+ de 1 400 €	45 €	6,9 %	+ de 2 800 €	364 €	13 %
+ de 1 500 €	50 €	7,80 %	+ de 2 900 €	389 €	13,41 %
+ de 1 600 €	90 €	8,19 %	+ de 3 000 €	414 €	13,80 %
+ de 1 700 €	135 €	8,59 %	+ de 3 100 €	440 €	14,19 %
+ de 1 800 €	162 €	9 %	+ de 3 200 €	468 €	14,62 %
+ de 1 900 €	179 €	9,42 %	+ de 3 300 €	495 €	15 %

ensuite, ajouter 15 € de cotisation par tranche supplémentaire de 100 € de revenu.

**Rédiger le(s) chèque(s) à l'ordre de SUD éducation Rhône et adresser votre paiement au 3 rue Carry 69003 Lyon.**

Pour un paiement échelonné, préciser au dos des chèques les dates d'encaissement souhaitées. Adhérer au syndicat est un acte volontaire : nous ne recurons donc pas au prélèvement bancaire. Il est néanmoins possible de régler sa cotisation par virement : dans ce cas, contacter le syndicat.